**ALEC Nancy Grands territoires**

**L’Agence Locale de l’Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires est une association, qui agit dans les domaines** de l'efficacité énergétique, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre **et de la promotion des énergies renouvelables.**

**Elle a été fondée en 2007 sous l’impulsion de la Métropole du Grand Nancy et du Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux en partenariat avec l’Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Énergie (ADEME).**

**L’Agence Locale de l’Énergie et du Climat - Nancy Grands Territoires** a pour missions notamment :

- d'informer, de sensibiliser et de conseiller de manière indépendante et objective, les consommateurs, les acteurs publics et privés,

- de participer à la définition des stratégies énergétiques territoriales et à la transition énergétique des territoires,

- de contribuer, directement ou indirectement, au perfectionnement des maîtres d’ouvrage et des professionnels de tous secteurs économiques,

- de diffuser et d’enrichir l’expertise des territoires en animant et en participant à des réseaux européens, nationaux et locaux ainsi qu’en expérimentant des solutions techniques, des méthodologies et autres démarches

**Ses actions couvrent les territoires de la Métropole du Grand Nancy (266 000 habitants) et des Communautés de Communes des Pays du Sel et du Vermois (28 000 habitants) et de Seille et Grand Couronné (18300 habitants).**

Les actions menées par les ALEC poursuivent un objectif d’intérêt général qui s’inscrit pleinement dans les objectifs de transition énergétique et qui est précisé dans le Code de l’énergie (Art. L. 211-5-1) :*« Des organismes d'animation territoriale appelés "Agences Locales de l'Énergie et du Climat" peuvent être créés par les collectivités territoriales et leurs groupements. Leur objet consiste à conduire en commun des activités d'intérêt général favorisant au niveau local la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs définis au plan national. Ces agences travaillent en complémentarité avec les autres organismes qui œuvrent pour la transition énergétique. »*

**L’ALEC fait partie de la fédération FLAME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l’Énergie et du climat) qui représente officiellement le réseau français des agences, composé de 40 ALEC et plus de 400 collaborateurs, s’adressant à plus de 17 millions de Français (25 % de la population).**

**Les membres actifs sont répartis en 4 collèges :**

1. **les collectivités territoriales : la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné, les communes de Pulnoy, Heillecourt, Laneuveville-devant-Nancy, Seichamps, Saint-Max, Houdemont, Villers-lès-Nancy, Malzéville, Maxéville, Fléville-devant-Nancy, Ludres, Vandœuvre-lès-Nancy, Nancy et Saulxures-lès-Nancy.**
2. **les administrations publiques et les représentants professionnels : la FFB (Fédération Française du Bâtiment) de Meurthe-et-Moselle, l’OMh (Office Métropolitain de l’habitat) du Grand Nancy, la CAPEB (Confédération de l’Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) et Batigère Nord-Est.**
3. **les énergéticiens : Dalkia, EDF, GrDF, Engie, Enedis et Idex.**
4. **les associations : le CPIE de Nancy-Champenoux, Envirobat Grand Est, l’ONPA (Office Nancéien des Personnes Âgées), ATMO Grand Est, Réciprocité, le CTRC (Centre Technique Régional de la Consommation) et Synergie-Habitat.**

**L’ALEC élabore également des projets avec l’aide de ses partenaires techniques et financiers que sont l’ADEME, la Région Grand Est et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.**

Agence Locale de l’Énergie et du Climat Nancy Grands Territoires

10 Promenade Emilie du Châtelet
54000 Nancy

Tél: 03.83.37.25.87 / info@alec-nancy.fr

Lundi – vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30